Octobre 2026

Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Risques Majeurs
Service Environnement et Risques Majeurs

Objet : Offre de stage Révision du Plan Communal de Sauvegarde et Risques Majeurs
Durée : 6 mois
Période souhaitée : mars à août 2027

Description de la structure et contexte du stage

La commune de Saint-Martin-d'Hères est la 2ème ville du département de l'Isère (38 500 habitants). Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attachée à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers, elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Le service Environnement, rattaché à la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Risques Majeurs a notamment pour rôle d'impulser, d'organiser et de coordonner les actions de réduction des impacts environnementaux de la ville et de gestion des risques majeurs. Le service est composé de quatre personnes : 1 responsable de service, 1 ingénieur climat/énergie, 1 animatrice en charge de l'éducation à l'environnement et 1 assistante administrative. La responsable de service encadrera le stage sur l'ensemble de la période.

La commune, située au cœur de l'agglomération grenobloise, présente un territoire varié (densité urbaine forte sur une partie de la commune, secteurs résidentiels, présence de la colline du Mûrier) exposé à plusieurs risques majeurs, dont le risque inondation, mais également risques technologiques, crues torrentielles et séismes, qui sont présentés dans le Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM).

En application de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13/08/2004, confortée par la loi du 25/11/2021 dite MATRAS, la commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui décrit les aléas auxquels la commune est exposée ainsi que l'organisation de crise et les procédures permettant d'organiser la sauvegarde de la population. Elle dispose d'un DICRIM mis à jour en 2024, un des outils du volet prévention et communication auprès des habitants et des acteurs du territoire. En parallèle, Grenoble-Alpes Métropole a élaboré son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), qui vise à organiser la réponse de la Métropole sur ses compétences en cas de crise et également à organiser la solidarité entre communes par le biais d'une convention de mise à disposition.

Dans ce contexte, la commune souhaite engager une révision approfondie de son PCS, dont la dernière mise à jour globale date de 2018, afin de renforcer son caractère opérationnel et son appropriation, et permettre une meilleure articulation avec le PICS de la Métropole. Elle souhaite également réfléchir aux méthodes et outils permettant la diffusion d'une culture des risques et de la prévention au sein de la collectivité et vers le grand public.

Missions du stage

- **Révision du Plan Communal de Sauvegarde :**
 - Mener une analyse critique du document existant et en s'appuyant sur l'analyse produite fin 2026 par l'Institut des Risques Majeurs (IRMA) : identifier les pistes de simplification et d'amélioration du document ;
 - Mettre à jour et préciser les fiches Évènements auxquels la commune est soumise, intégrer les cartographies actualisées (en lien avec le service SIG de la ville et l'outil développé par la Métropole) ; ; compléter les fiches Évènements avec les aléas type Blackout ou Cyberattaque (a minima benchmark et propositions) ;
 - Mobiliser les membres des cellules opérationnelles pour mettre à jour les procédures et les documents supports ;
 - Proposer des pistes pour l'organisation d'une « réserve » d'agents volontaire (cadre réglementaire, conditions de fonctionnement, outils nécessaires…) ;

- Assurer l'articulation du document avec le PICS ;
- Identifier et mettre en place les procédures nécessaires à la mise à jour régulière du PCS

- **Structuration des actions contribuant à la culture du risque et la prévention dans la collectivité :**
 - Contribuer à la préparation d'un exercice sur table avec l'IRMA et proposer des indicateurs d'évaluation de l'exercice ;
 - Proposer des actions de sensibilisation et de prévention, notamment grand public, et contribuer à leur mise en œuvre ; réfléchir à des déclinaisons simplifiées du DICRIM pour différents publics (jeunes, entreprises…) ;
 - Proposer un cadre pour la mise en place de partenariat avec des Associations agréées de sécurité civile (AASC) ;
 - Dans la perspective d'une évolution des zones concernées par l'Obligation Légale de Débroussaillement (OLD), proposer un cadre méthodologique pour la commune (cadre réglementaire et implications pour la commune, benchmark des organisations de communes similaires ou proches géographiquement…) ;
 - Participer aux présentations des travaux (élus, services) et aux rencontres du Réseau Risques de Grenoble-Alpes Métropole

Profil recherché : Etudiant.e Bac+4 ou 5 dans les domaines de la gestion des risques, de l'aménagement ou géographie

Savoir-faire : Connaissances du contexte réglementaire lié à la prévention et gestion des risques, maîtrise des outils de diagnostic et territorial, connaissances des différents risques et organisation de crise. Une bonne maîtrise des outils Office (Excel/Libre Office) est essentielle et une maîtrise des outils SIG souhaitée. Bonne expression écrite et orale, capacité de synthèse.

Savoir-être : Autonomie, Rigueur, Aisance relationnelle, Curiosité, Pédagogie, Force de proposition

Conditions et moyens matériels

- Lieu de travail : Maison Communale Saint-Martin-d'Hères, 111 avenue Ambroise Croizat 38400 Saint-Martin-d'Hères
- Temps de travail : 35h sur 4 mois minimum
- Rémunération : gratification par application du décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 (environ 600€/mois), possibilité de bénéficier de la prime FMD en cas de déplacement domicile-travail réalisés à vélo (jusqu'à 300€)
- Équipements : poste informatique avec accès au Pack Office, QGIS
- Encadrement : Camille Gellin, responsable du service environnement
- Date limite de candidature : lundi 16 novembre 2026
- Merci de déposer votre candidature (CV et motivations) sur la plateforme Taleez (https://mairie-de-st-martin-d-h-res.taleez.com) ou par mail à environnement@saintmartindheres.fr

A l'appui des candidatures, un entretien aura lieu le vendredi 20 novembre.